



10 juillet 2024

Malgré la destruction d'une navette d'un des prestataires, le service maritime entre le Mont-Dore Sud, Boulari et Nouméa se poursuit

Dans la nuit de mardi à mercredi, à port-Moselle, un ou plusieurs individus ont incendié l'une des navettes maritimes d'un des prestataires qui permet de relier le Mont-Dore Sud et Boulari à Nouméa depuis le début des exactions et les blocages de la route provinciale à la hauteur de la tribu de Saint-Louis.

L'exécutif de la province Sud, qui finance ce dispositif exceptionnel, tient à condamner avec la plus grande fermeté cet acte criminel qui pénalise une population déjà dramatiquement enclavée depuis plusieurs semaines.

La province Sud tient également à manifester tout son soutien à la société Nautica et ses personnels, qui font partie des 13 prestataires assurant les liaisons maritimes de solidarité. C'est une nouvelle entreprise victime, ayant vu son outil de travail détruit.

Nous demandons à l'Etat le renforcement de la surveillance des quais où sont amarrées les embarcations.

L'exécutif de la province Sud réaffirme enfin sa solidarité auprès des habitants du Mont-Dore Sud. Cette nouvelle attaque contre un service en faveur de la population, financé par la province Sud, ne remet pas en cause son activité. Ainsi, ces liaisons continueront d'être assurées par nos prestataires, même si l'incendie d'une embarcation va entraîner certaines modifications horaires dont nous vous informerons très prochainement, tant que la libre circulation sur la RP1 ne sera pas rétablie durablement par l'Etat.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49

